

BTS PIM

Professions Immobilières

Diplôme d'Etat de Niveau 5

Titre délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Codes NSF 313, enregistré au RNCP38380.

Groupe ICS est un établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé

• Rentrée en septembre

• En 2 ans en initial ou alternance

• Modules exclusifs ICS : Art Oratoire, PréAO

OBJECTIF DE LA FORMATION

Véritable tremplin vers les fonctions et métiers de l'immobilier, le BTS Professions Immobilières, est actuellement la formation choisie par le plus grand nombre de professionnels dans ce secteur.

Construite pour et avec ces experts, cette formation a pour objectif de rendre les étudiants opérationnels et autonomes en vue de leur intégration au sein d'entreprises immobilières aux tailles, statuts et vocations variés.

Le BTS PIM est un diplôme d'Etat de niveau 5 (Bac+2) reconnu par la branche immobilière et donnant accès aux cartes professionnelles T (Transaction) ou G (Gestion).

LA FORMATION

- Prérequis: **Titulaire du Bac (toute section)**
- Durée de la formation : **2 ans**
(ou 1 an en cas de reconversion professionnelle)
- Stages : **14 semaines en initial**
- Rythme alternance : **2 jours formation/3 jours entreprise**
- Début de session : **septembre**
- Modalités d'inscription : **entretien et dossier scolaire**
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap 

VALIDATION ET METHODES

- **Validation du diplôme** : épreuves ponctuelles devant un Jury d'Examen en fin de 2e année.
- **Méthodes mobilisées** : contrôle de l'assimilation des connaissances par les enseignants :
1 DST par semaine + 4 BTS Blancs sur 2 ans

QUALITES REQUISES

- Rigueur • Aptitude pour le relationnel • Autonomie
- Sens des responsabilités • Qualité d'organisation
- Esprit d'équipe et de collaboration • Dynamisme

Campus de
VERSAILLES

01.39.50.14.20

emma.abdat@groupe-ics.fr

Campus de
PARIS

06.33.71.46.88

olivier.vernay@groupe-ics.fr

rejoignez-nous !





BTS PIM

BLOC DE COMPETENCES (1350 heures de formation)

01. CULTURE GENERALE

- Tirer parti des documents pour communiquer par écrit ou à l'oral
- Apprécier un message ou une situation
- Appréhender et réaliser un message écrit

02. LANGUE VIVANTE ETRANGERE APPLIQUEE A L'IMMOBILIER

- La démarche d'achat, de vente ou de gestion d'un bien
- Le conseil en matière d'acquisition, de vente ou gestion d'un bien
- Compréhension et production de documents de communication

03. CONSEIL EN INGENIERIE DE L'IMMOBILIER

- Droit et veille juridique
- Economie et organisation de l'immobilier
- Architecture, habitat et urbanisme, développement durable

04. COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- Analyse du cadre de la communication et choix des outils adaptés
- Evaluer les types de conflits et gérer la relation conflictuelle
- Mettre en place et adapter la démarche qualité (interne et externe)

05. TRANSACTION IMMOBILIERE

- Le cadre de travail du négociateur et de l'équipe commerciale
- La constitution d'un portefeuille de biens et de clients
- Le conseil en estimation et la commercialisation des biens
- Le conseil en financement (analyse financière acquéreur/locataire)

06. GESTION

- La gestion de copropriété (assemblée générale, suivi juridique...)
- La gestion locative (conclusion de mandat, suivi des obligations...)

07. UNITE D'INITIATIVE LOCALE

- Etude de marché et stratégie commerciale
- Création d'une entreprise immobilière : business plan

08. CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- Mise en place et présentation d'actions professionnelles de transaction, gestion ou promotion

MATIERES ENSEIGNEES

Matières	Heures	Coéf
Culture Générale	2	3
Langue vivante 1: Anglais	3	2
Communication Professionnelle	4	3
Transaction	4	3
Gestion	4	3
Economie de l'immobilier	2	4
Droit de l'immobilier	2	4
Architecture	2	4
Conduite et Présentation d'Activité Pro.	4	4
Unité d'Initiative Locale	4	4

LES DEBOUCHES

- Gestionnaire de biens
- Négociateur immobilier
- Gestionnaire de copropriétés
- Concours administratifs
- Licence professionnelle Bachelor

PROCESSUS D'ADMISSION

- Etape 01** **Candidature**
Dossier de candidature à compléter en ligne sur le site du Groupe ICS.
- Etape 02** **Admissibilité**
Analyse de l'admissibilité du dossier. Réponse sous 48 heures.
- Etape 03** **Entretien**
En cas d'admissibilité, le candidat est convoqué pour un entretien.
- Etape 04** **Décision**
La décision du jury est notifiée au candidat par téléphone sous 48h.

COUT DE LA FORMATION

6 000 euros/an en initial
ou formation financée intégralement par l'entreprise et/ou un OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Nous rencontrer

4 rue Saint Fiacre • 78000 Versailles

45 rue de Lourmel • 75015 Paris